

Fessenheim : construction et transformation d'un territoire transfrontalier par ses réseaux d'acteurs

Porté par Fleur Laronze, maître de conférences en droit privé, et Teva Meyer, maître de conférences en géographie, le CRÉSAT est lauréat de l'appel à projets 2020-2021 lancé par l'Observatoire Hommes Milieux (OHM) Fessenheim dans le cadre de la fermeture de la centrale alsacienne.

Les premiers travaux menés sur l'histoire transnationale du militantisme antinucléaire à Fessenheim ont montré l'existence d'un territoire réticulaire construit entre la France, l'Allemagne et la Suisse par des réseaux d'acteurs polarisés par la centrale de Fessenheim. Focalisées sur la genèse de la contestation, ces recherches ne permettent ni de faire état de la complexité typologique de ces réseaux et des territoires qu'ils dessinent, ni d'évaluer leurs dynamiques. Financé à hauteur de 5 000 euros, ce programme envisage de documenter les dynamiques de déterritorialisation et/ou de reterritorialisation du nucléaire dans le Rhin supérieur en examinant la construction des réseaux transfrontaliers d'acteurs militants, politiques, administratifs, industriels et économiques ainsi que leurs reconfigurations suivant la fermeture du CNPE (centre nucléaire de production d'électricité) de Fessenheim. Cette recherche, mobilisant historiens, géographes et anthropologues, repose sur trois axes de travail. Le premier vise à constituer un TO en identifiant les réseaux transfrontaliers d'acteurs constitués par la centrale de Fessenheim et les projets nucléaires avortés dans le Rhin supérieur. Le deuxième propose de questionner les reconfigurations de ces systèmes et des territoires qu'ils produisent suite à l'annonce de la fermeture de la centrale et au développement de projets de reconversion en observant les processus de disparition/apparition/repositionnement d'acteurs. Enfin, le troisième axe ambitionne de mettre en place les outils méthodologiques permettant de monitorer les transformations futures des systèmes d'acteurs durant le processus d'arrêt et de démantèlement de la centrale.